

MEYLAN

ma ville

VOTRE JOURNAL D'INFORMATION MUNICIPALE

n°157
fév./mars 2024



DÉMOCRATIE

La Ville à l'écoute de sa jeunesse

   www.meylan.fr

ACTUALITÉ

Bio, bon, local :
c'est possible !

DOSSIER

Risques majeurs :
la Ville se mobilise

ASSOCIATIONS

Horizons
fête ses 60 ans !

CONTACTS

L'Hôtel de ville

4, avenue du Vercors, CS 28001,
38243 Meylan Cedex.
Horaires : lundi au vendredi, 8 h 30 à 12 h
et 13 h 30 à 17 h 30. Fermeture le samedi.
Accueil téléphonique assuré du lundi au
vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.
04 76 41 59 00. www.meylan.fr.

Etat civil

Accueil sur rendez-vous le lundi, 12 h à 17 h,
le mardi, 8 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30,
le mercredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h,
le jeudi, 8 h 30 à 12 h et 14 h à 19 h,
le vendredi, 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 17 h.

Service urbanisme

Accueil téléphonique de 9 h à 12 h, du lundi
au vendredi ; permanence physique le jeudi
de 8 h 30 à 12 h, sur rendez-vous, pris
lors d'une permanence téléphonique.
04 76 41 59 38

Agence postale communale

Accueil du lundi au samedi, 8 h 30 à 12 h 15.
3631

Urgence : comment joindre la mairie

Hors des heures d'ouverture :
▪ Astreinte du Centre technique, 06 13 06 12 53.
▪ Police municipale, 04 76 41 59 29.

Agents de proximité

▪ Secteur 1 : Plaine-Flourie - Aiguinards -
Revirée - Ile d'Amour - Grand-Pré - Buclos :
06 13 06 11 34 / 06 13 06 13 10
▪ Secteur 2 : Charlaix - Maupertuis -
Haut-Meylan - Béalières - Clos des Capucins :
06 13 06 11 81 / 06 14 98 14 54
agentdeproximite@meylan.fr

**Accueil de personnes
de nationalité étrangère**

Dossiers de demande de titre de séjour
et naturalisations : préfecture à Grenoble,
etrangers-public@isere.pref.gouv.fr
Attestations d'accueil : permanence du
mardi au vendredi, 8 h 30 à 11 h 30 en mairie.

Permanences gratuites

▪ Conciliateur de justice : deux fois par
mois, le mercredi de 9 h à 12 h.
▪ Médiateurs de proximité : les mercredis
de 14 h à 16 h.
▪ Avocat : deux fois par mois, le jeudi de
16 h 30 à 18 h 30.
▪ Conseiller juridique : les mercredis de 14 h à 17 h.
▪ Notaire : une fois par mois le jeudi de 10 h à 12 h.
▪ Bruits et nuisances sonores : un jeudi
par mois, de 9 h à 12 h.
Pour prendre rendez-vous : 04 76 41 69 52.

Allo Isère Logement

Fruit d'un partenariat entre le Département
et les intercommunalités, ce service gère
les questions sur l'habitat en mettant en lien
avec des professionnels délivrant des conseils
gratuits par téléphone ou sur rendez-vous :
04 58 17 65 09 (n° gratuit), du lundi au
vendredi, 9 h à 12 h et 13 h 30 à 17 h 30.

EN BREF

Elections européennes

Elle se dérouleront le dimanche 9 juin
prochain. Pour voter, il faut être inscrit
sur la liste électorale. L'inscription sur
la liste, tout comme un changement
d'adresse ou d'état civil doit être réalisée
au plus tard le 1^{er} mai prochain en ligne
sur le site service-public ou au plus tard
le 3 mai prochain à la mairie. En cas
d'absence le 9 juin, la procuration
doit être établie au plus tôt - des délais
d'acheminement et d'enregistrement
sont à prendre en compte - à
la gendarmerie de Meylan ou dans
un commissariat de police nationale
ou une autre gendarmerie si vous n'êtes
pas à Meylan. La pré-demande peut être
faite en ligne sur maprocuration.gouv.fr.

Permanence de vos élus

Venez rencontrer vos élus, échanger,
poser vos questions sur les projets
de la Ville, les services publics,
votre quotidien, le 1^{er} dimanche
de chaque mois, place de la Louisiane,
au marché des Aiguinards.
Prochains rendez-vous :
dimanches 3 mars et 7 avril, de 10 h à 12 h.

Conseil municipal

Retrouvez les ordres du jour, compte-rendus
et délibérations sur www.meylan.fr.
Prochaine séance : lundi 8 avril,
à partir de 18 h. L'heure citoyenne débutera
à 19 h 30. Plus d'infos sur meylan.fr.

A consulter

Recueils des actes administratifs à l'accueil
de la mairie ; arrêtés préfectoraux, de police,
de voirie, ordres du jour et compte-rendus
des conseils municipaux à l'entrée de la
mairie et sur meylan.fr.

Votre Espace famille

Gérez vos démarches liées au périscolaire,
au Conservatoire de musique et à
la Petite enfance depuis l'Espace famille :
<https://meylan.espace-famille.net>
ou www.meylan.fr. Pour accéder à
votre espace privé : identifiez-vous
avec votre code famille et votre mot
de passe.

Meyl'Actu, votre newsletter

Chaque mois, elle vous informe sur
les actions de la Ville et les événements.
Pas encore abonnés ? Rendez-vous
sur la page d'accueil de meylan.fr.



Jeparticipe.meylan.fr

Retrouvez les concertations
en cours pour donner vos avis,
faire des propositions, contribuer aux
projets et consulter les bilans des dernières
concertations.

Vos réseaux sociaux



Devenez fan des pages Ville
de Meylan, de celles de la
bibliothèque, du CINE,
de la Maison de la musique.



Pour découvrir Meylan sous
son meilleur profil :
www.instagram.com/villedemeylan



Abonnez-vous à la chaîne de
la Ville et participez aux chats,
réagissez aux vidéos.



**Meylan ma ville,
votre magazine**

Vous ne l'avez pas reçu,
vous souhaitez un exemplaire
supplémentaire ? Vous pouvez vous le
procurer dans les équipements communaux,
à l'Hôtel de ville, dans plusieurs boulangeries
et à inovallée. Disponible en téléchargement
et en version sonore sur meylan.fr.
Vous souhaitez rejoindre l'équipe de ses
donneurs de voix bénévoles et participer
à son enregistrement ? Contactez le service
Communication de la Ville :
sandrine.delobelle@meylan.fr.
Prochaine parution : lundi 8 avril.

ÉTAT CIVIL

Mariages

- Duciel Nelly et Gréco Joël
le 9 décembre 2023
- Garcia Timeus Cloé et
Lallement Aloys, le 26 janvier 2024

NUMÉROS UTILES ET D'URGENCE



- **Cyberharcèlement** : 3018
- **Déchets - Ressourcerie** : 0 800 50 00 27
- **Demandes médicales** : 0810 15 33 33
- **Drogues info-service 24h/24** :
0 800 231 313
- **Femmes victimes et témoins de violences conjugales** : 3919
- **Gendarmerie** : 04 76 90 22 96
- **Harcèlement entre élèves** : 3020
- **Objets trouvés** : 04 76 41 59 29
- **Police municipale** : 04 76 41 59 29
- **Pharmacie urgence** : 04 76 63 42 55
- **Pompiers** : 18
- **Sida info-service 24h/24** : 0 800 840 800
- **Taxis banlieue** : 04 76 54 17 18
- **Urgences médicales 24h/24** : 15
- **Urgences, n° unique pour les personnes sourdes et malentendantes** : 114

Directeur de la publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Rédaction : Sandrine Delobelle, Richard Gonzalez/Geaster, Laurène Kirkhus, Martin Léger. Création maquette : Annabel Padilla. Mise en page : Spide. Visuel de couverture : Elies Mohamed Ben Ali. Photos : Sébastien Ciaravino, Sandrine Delobelle, Yves De Langhe, DR, Geaster, Laurène Kirkhus, Anaïs Leon-Serrano, Martin Léger, Dominique Urschfeld, @hbinduo405. Impression : Imprimerie Notre Dame. Périodicité : bimestrielle. Dépôt légal à parution. N° ISSN : 07 616066. Hôtel de ville, BP 99, 38243 Meylan Cedex. Tél. : 04 76 41 59 26 mairie@meylan.fr www.meylan.fr. Ce numéro a été imprimé à 11 500 exemplaires, sur papier écologique, pâte certifiée FSC. Imprimeur certifié Imprim Vert, garantissant la gestion des déchets dans les filières agréées et ISO14001 protection de l'environnement.

sommaire



MEYLAN EN VUES

06 MEYLAN EN MOUVEMENT

06 Actualité

Alimentation : bio, bon, local : c'est possible !

08 Dossier

Risques majeurs : la Ville se mobilise

11 Comment ça marche

Comment faire garder son bébé ?

12 Ecologie

Label villes et villages fleuris : la fierté d'une deuxième fleur

13 Solidarité

Enfants porteurs de handicap : une juste intégration

14 Démocratie

Engagement : la Ville à l'écoute de sa jeunesse

15 CCAS de Meylan

Le social en action ! Devenir propriétaire à moindre coût

16 Métropole

Expression démocratique : la Métropole innove avec la pétition citoyenne

17 EXPRESSION POLITIQUE

18 MEYLAN BIEN VIVRE

18 Entreprises

Initiative Talnia prend la route de l'éco-conception

19/20/21 Quartiers

Commerces Les Béalières, quartier star de Noël

Associations Horizons fête ses 60 ans !

Portrait Carole Dubreuil : les plantes racontées en BD

Notre histoire Redécouvrons le parc des Etangs !

22 Sport/Culture

Culture Résidences d'artistes : des espaces d'opportunités

Sport Le partage en courant

23 L'événementiel

Liberté, Meylan écrit son nom...

ÉDITO



La rédaction : dans ce premier édito de l'année, quels sont vos premiers mots pour les Meylanais ?

Je veux tout d'abord remercier tous les Meylanais qui se sont rendus à la cérémonie des vœux pour notre Ville sous sa nouvelle forme. Ces beaux moments d'échanges et de convivialité étaient une agréable manière de commencer l'année. Et les événements continuent, notamment avec le carnaval et le Printemps des pensées qui feront vibrer la commune sur le thème de la liberté.

La rédaction : que souhaitez-vous dire aux élus du CMEJ ?

Je souhaite la bienvenue aux jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes qui ont joué le jeu des élections démocratiques en portant des projets de campagne et des affiches électorales ; ce n'est pas un exercice facile ! Outre assimiler le fonctionnement d'une collectivité, c'est aussi **intégrer un collectif** avec la difficulté parfois de dépasser ses propres envies au profit d'un groupe : c'est le propre de l'intérêt général que d'apprendre à représenter les autres, à travailler en groupe et à décider ensemble.

Je remercie aussi **les votants** qui ont pris de leur temps de pause pour donner de **la force démocratique** aux jeunes candidats. La citoyenneté s'apprend dès le plus jeune âge. Un merci également aux précédents élus, qui ont brillamment porté des projets solidaires (collectes de jouets pour les enfants ukrainiens ou moments de convivialité avec le CCAS), écologiques (stands sur le marché pour le réemploi) et démocratiques (escape-game sur le patrimoine du Clos des Capucins). Avoir un CMEJ, c'est aussi **penser la ville à hauteur d'enfant**, comme le veut notre engagement avec l'UNICEF.

La rédaction : la Ville de Meylan a obtenu une deuxième fleur des Villes et Villages fleuris

Depuis janvier, nous sommes effectivement **lauréats du label Villes et villages fleuris** qui récompense l'engagement des collectivités dans le fleurissement et la végétalisation, le cadre de vie et les parcs.

Au-delà d'un panneau à l'entrée de ville, c'est surtout la valorisation de l'engagement de l'équipe municipale et du travail des agents pour **protéger et développer notre Ville-Parc** en luttant contre la bétonisation. La préservation des arbres, et plus globalement du nombre d'espaces verts par habitant, c'est garantir un sol perméable en hiver pour atténuer les inondations et de l'ombre l'été pour s'adapter au réchauffement climatique.

Enfin, je voulais remercier toutes les associations qui, par leurs nombreux événements et compétitions, participent au dynamisme de la commune. Leur engagement auprès des Meylanais est la cheville ouvrière du bien-vivre à Meylan.

Votre maire,
Philippe Cardin

1 Un marché de Noël renversant !

Outre la visite des nombreux stands des commerçants et artisans, on a glissé au marché de Noël : la patinoire synthétique a rencontré un grand succès auprès des petits et grands le 13 décembre. Des classes des écoles proches ont aussi pu en profiter lors de leur séance de sport, sans oublier les enfants du périscolaire de Grand-Pré qui ont patiné durant le temps de la garderie du soir.

2 Meilleurs vœux à tous les Meylanais !

Cette année, et pour la première fois, tous les Meylanais étaient invités à la traditionnelle cérémonie des vœux. Celle-ci s'est déroulée au gymnase des Aiguinards devant plus de 400 personnes. Les enfants du nouveau CMEJ ont également présenté leurs vœux, aux côtés du maire, Philippe Cardin, et des élus. Retrouvez le replay de la cérémonie sur la chaîne YouTube de la Ville.

3 Meilleurs vœux à tous les seniors !

2 jours après la cérémonie des vœux aux habitants et forces vives, le maire et président du CCAS, Philippe Cardin, la maire-adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités et vice-présidente du CCAS, Christel Refour, et les membres du conseil d'administration invitaient les aînés de la ville au spectacle « Zik'elles » pour fêter la nouvelle année.





4
#meylanmaville : la photo Instagram plébiscitée

Un ciel bleuté tout en contraste avec la végétation du parc du Bachais. Des couleurs automnales capturées par @hbinduo405.

5
La photo insolite

Mais où peut-on admirer cette tête de lion crachant de l'eau ? Réponse dans le prochain numéro. Réponse du n°156 : cette petite cascade se trouve dans la partie haute du parc des Etangs. Un discret chemin y mène. Tout proche, un banc permet au promeneur de se reposer et d'écouter son chant mélodieux.

6
Et les gagnants sont...

Du 22 décembre au 12 janvier, habitants et usagers étaient invités par la Ville à voter pour le quartier de leurs vitrines de Noël préférées parmi les commerces participants. Le quartier gagnant est celui des Béalières, avec 67,5 % des votes. Parmi les votants, Frédéric M., tiré au sort, a remporté le panier de produits provenant des petits commerces de Meylan et remis par Christophe Batailh, maire-adjoint délégué au commerce de proximité. Bravo aux gagnants, et merci à tous pour votre participation !





1 Potimarron en béchamel, sauté de porc ou steak végétal, saint-marcellin et cake à la poire au menu du jour.

2 Privilégier les fruits de saison et locaux : un des engagements demandé à Guillaud traiteur.

3 Après une trêve hivernale, les classes des CM1 et CM2 de l'école du Haut-Meylan vont retourner manger au Clos des Capucins : un cadre exceptionnel pour une vraie coupure dans la journée.

ALIMENTATION

Bio, bon, local : c'est possible !

Dans les restaurants scolaires et dans les crèches de la Ville, chaque midi, les équipes mettent les petits plats dans les grands pour les enfants. Produits locaux, bio, découverte de nouveaux goûts, chasse au gaspillage... autant d'ingrédients pour que les petits Meylanais puissent savourer le plaisir de « bien » manger.

« C'est souvent bon, mais je ne connais pas toujours. On nous dit que c'est important de goûter. » Elise, âgée de 5 ans et demi, est fière, ce lundi de janvier, de nous montrer son assiette presque vide. Au menu : salade verte, rougail végétal de haricots blancs accompagné d'un riz aux petits légumes, crème dessert de la laiterie du Mont Aiguille. La qualité alimentaire, facteur de bonne santé, est au cœur des préoccupations de la Ville : c'est aussi un enjeu de société.

Désormais, la loi Egalim impose à la restauration collective publique de servir au moins 50 % de produits de qualité dont 20 % de produits bio. La collectivité a fait le choix d'imposer au prestataire une qualité supérieure, exigeant 60 % de produits de qualité dont 30 % de bio.

Pour le repas de Noël, le 22 décembre dernier, les rochers coco venaient de la biscuiterie Louvat à Saint-Geoire-en-Valdaine en Isère. Régulièrement, des carrés du Trièves bio de la laiterie Mont-Aiguille ou du Saint-Marcellin IGP BIO de Vercors lait sont servis aux enfants. Au-delà du bon, bio et local, l'alimentation équilibrée s'adresse à tous les enfants : des menus de substitution sont prévus pour les repas sans viande ou sans porc.

Dans les crèches, la cuisine est faite sur place et le projet bio et local a été développé depuis mars 2023. Ainsi, les enfants bénéficient de 70 % de produits de proximité dont 50 % de produits bio et certains sont même livrés à vélo. Seule la crèche Malacher, qui fonctionne en gestion concédée, reste conforme à la loi Egalim. Mais quelle que soit la structure d'accueil, l'objectif demeure la santé des enfants et l'éducation au goût dès le plus jeune âge.

PAROLE DE PETIT MEYLANAIS

JUSTINE, 6 ANS

« A la cantine, on mange des choses qu'on connaît pas. C'est parfois bon, parfois pas bon. Et j'aime bien, parce qu'on fait aussi des jeux avec les animateurs. »



INTERVIEW

ANTOINE NAILLON

conseiller municipal
délégué à l'alimentation
et à l'éducation à l'environnement

Quels sont les objectifs des restaurants scolaires ou des crèches pour 2024 ?

Nous poursuivons des actions entreprises les dernières années. Il n'y a plus de plastique depuis 2022 dans les restaurants scolaires : notre traiteur utilise des barquettes à base de bois, carton et film végétal. Nous sommes aussi accompagnés par la Métropole pour le tri des déchets. Chaque école a un compost où finissent les épluchures et restes de fruits, mais nous voulons aller plus loin encore. Notre prochain objectif est de ne plus utiliser de serviettes jetables. Cela demande une certaine logistique que nous cherchons à mettre en place.

Quels sont vos rapports avec le traiteur Guillaud, qui approvisionne les restaurants scolaires ?

Nous sommes régulièrement en contact

avec Guillaud traiteur et chaque année, nous nous rendons dans ses cuisines, afin de comprendre le mode de fonctionnement. Nous entretenons une vraie relation de confiance.

Des progrès dans la lutte contre le gaspillage alimentaire ?

Avec les actions entreprises ces derniers mois, nous sommes passés de 118 g de denrées jetées par enfant par jour en septembre 2022 à 102 g en juin 2023.

Aujourd'hui, l'enjeu est de retravailler les quantités avec Guillaud traiteur, d'articuler un maximum de redistributions de surplus alimentaires lorsqu'il y a des absents et d'avancer sur le remplacement des contenants jetables dans le cadre de la Loi Egalim.

La notion du « bien manger » implique aussi de lutter contre le gaspillage alimentaire. Comment agir ? Des actions ont été mises en place, comme par exemple le choix du moment où le pain est donné : au milieu de la dégustation d'une entrée ou d'un plat principal, afin de ne pas couper l'appétit de l'enfant au début du repas.

Les résultats ont été rapidement mesurés. Les denrées non consommées sont données au CCAS, qui gère une distribution alimentaire. Les repas sont désormais constitués de 4 composantes au lieu 5 - 1 entrée, 1 plat protidique, 1 légume ou féculent/légume sec, 1 produit laitier ou 1 dessert ou bien 1 plat protidique, 1 légume ou féculent/légume sec, 1 produit laitier et 1 dessert -, afin d'offrir les éléments indispensables nutritionnellement, tout en réduisant le gaspillage.

De nouvelles actions vont être mises en place en 2024 : la possibilité de distribuer les surplus liés aux absents du jour ou de servir des assiettes adaptées aux « petits » ou « grands » appétits, tout en respectant les grammages définis par le GEMCRN, adaptés aux besoins nutritionnels des enfants. L'acculturation aux recettes à base de légumineuses va être poursuivie en transmettant des fiches recettes aux enfants et parents, consultables en ligne sur l'Espace famille.

Tendre vers une alimentation responsable à haute qualité nutritionnelle, tout en contribuant à l'apprentissage du goût chez nos jeunes consommateurs : le pari, lancé, se poursuit !

Laurène Kirkhus

EN BREF

Tout savoir sur le raccordement de Meylan au chauffage urbain



Les travaux de raccordement de notre ville au réseau de chauffage urbain, mis en œuvre par Grenoble-Alpes Métropole, vont débuter cette année.

Pourquoi ce projet ?

Il permet d'offrir d'importantes perspectives de stabilité des coûts et de diminution de gaz à effet de serre. En effet, le chauffage urbain est produit à partir de la combustion de nos déchets : il s'agit de chaleur de récupération, à bilan carbone bien plus faible que le gaz conventionnel.

Les bâtiments communaux - groupe scolaire Mi-Plaine, Hôtel de ville, piscine des Buclos, Maison de la musique - seront raccordés d'ici 2026.

Une réunion d'information se tiendra le mercredi 6 mars à 18 h 30, dans la salle du conseil municipal de l'Hôtel de ville.

Réunions de quartier

Élus et techniciens de la Ville donnent rendez-vous aux habitants pour un temps privilégié d'échanges et d'information sur leurs quartiers. Elles seront organisées tout au long de l'année.

Premiers rendez-vous :

Aiguinards / Plaine-Fleurie / Ile d'Amour en partenariat avec Vivre aux Aiguinards et l'AMPF, mercredi 13 mars, à partir de 18 h, restaurant scolaire Mi-Plaine ;
Béalières en partenariat avec l'UHQB, mardi 9 avril, à partir de 18 h 30, Maison de la Clairière.



Risques majeurs, la Ville se mobilise

**ROUTE
BARRÉE**

Catastrophes technologiques, incendies, tempêtes de neige ou inondations... Ces événements présentent une faible probabilité de survenir, mais peuvent avoir des conséquences importantes pour la commune et ses habitants. La Ville établit des procédures solides en amont, afin de prévenir ces risques, savoir les gérer et protéger ainsi les personnes et les biens.

Lorsque l'on parle d'un « risque majeur », on distingue les risques naturels, liés à des phénomènes météorologiques ou géologiques, sanitaires, terroristes ou encore technologiques, causés par une défaillance accidentelle liée à une activité humaine : sites industriels, transports de matières dangereuses...

Les risques majeurs identifiés à Meylan

Dans la commune, risques naturels et risques technologiques sont présents à différentes échelles. Parmi les risques naturels, peuvent survenir un glissement de terrain, une inondation rapide ou des crues torrentielles, une inondation par la rivière Isère, des eaux de ruissellement, des risques sismiques - Meylan se trouve dans une zone de sismicité moyenne -, un feu de forêt ou des phénomènes météorologiques (neige, canicule...). Historiquement, les incidents les plus significatifs à Meylan ont été des coulées de boues et des inondations.

Les risques technologiques, quant à eux, sont des événements accidentels de faible probabilité, dus à la manipulation de produits dangereux ou à la mise en place d'une technologie à risque. Un accident lors d'un transport de matières dangereuses peut survenir sur l'autoroute ou sur la route départementale. La Ville n'accueille pas d'installation

industrielle classée Seveso présentant un risque dangereux pour l'homme ou l'environnement et nécessitant un haut niveau de prévention. Les sites classés Seveso seuil haut les plus proches, qui pourraient la concerner pour un risque d'effets toxiques, se situent sur la plateforme chimique de Pont de Claix (Vencorex), à Crolles (STMicroelectronics) ou à Grenoble. Plusieurs ruptures de barrage peuvent également concerner Meylan : Monteynard, le Sautet, Grand-Maison, Roselend, Bissorte, le Girotte et Tignes. Mais de par la conception des ouvrages et leur surveillance, le risque reste faible.

Pour permettre à chaque habitant de connaître les risques qui existent dans la commune, ainsi que les actions à mettre en œuvre et les réflexes à adopter face à ceux-ci, un DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs) est disponible sur le site Internet de la Ville, meylan.fr. Il détaille en fonction des risques les bons comportements, donne les consignes générales, apprend à reconnaître le signal national d'alerte. Une Heure citoyenne a également été consacrée en juin 2022 à la prévention des risques majeurs. Un moment privilégié d'information et d'échanges avec les élus pour les habitants. Autant d'éléments qui participent au développement d'une culture du risque commune.



STÉPHANE MAIRE

maire-adjoint
délégué à la jeunesse et à la tranquillité publique

Comment la Ville prend-elle en compte la prévention des risques ?

Il s'agit dans un premier temps de mettre à jour nos organisations et procédures, afin de permettre au maire d'exercer efficacement ses obligations de sauvegarde vis-à-vis de nos administrés. Le Dossier d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) en est un exemple concret : il a été revu et est disponible sur le site internet de la Ville, meylan.fr. De même, des exercices simulant des situations de crise sont organisés pour former élus et agents municipaux. Cela traduit notre volonté de prévention des risques et d'anticipation des crises, afin que la Ville puisse agir au mieux et que les Meylanaïses et Meylanaïses soient bien préparés. Ainsi, dans le DICRIM, chaque habitant peut prendre connaissance des risques qui existent dans la commune et des bons comportements à adopter.

Pouvez-vous préciser comment sont alertés les Meylanaïses en cas de risque ?

Ils peuvent être alertés de plusieurs manières en fonction du niveau de gravité et du périmètre du risque : cela peut aller d'une communication sur le site internet, les réseaux sociaux de la Ville, le panneau lumineux de la Ville au déclenchement de la sirène ou d'une information donnée par haut-parleur. Nous pouvons aussi, sur le terrain, faire du porte à porte. Nous avons également la possibilité de solliciter les médias locaux : télé, radio, site Internet et réseaux sociaux. La préfecture peut de son côté envoyer des alertes sms sur tous les téléphones portables des Meylanaïses.

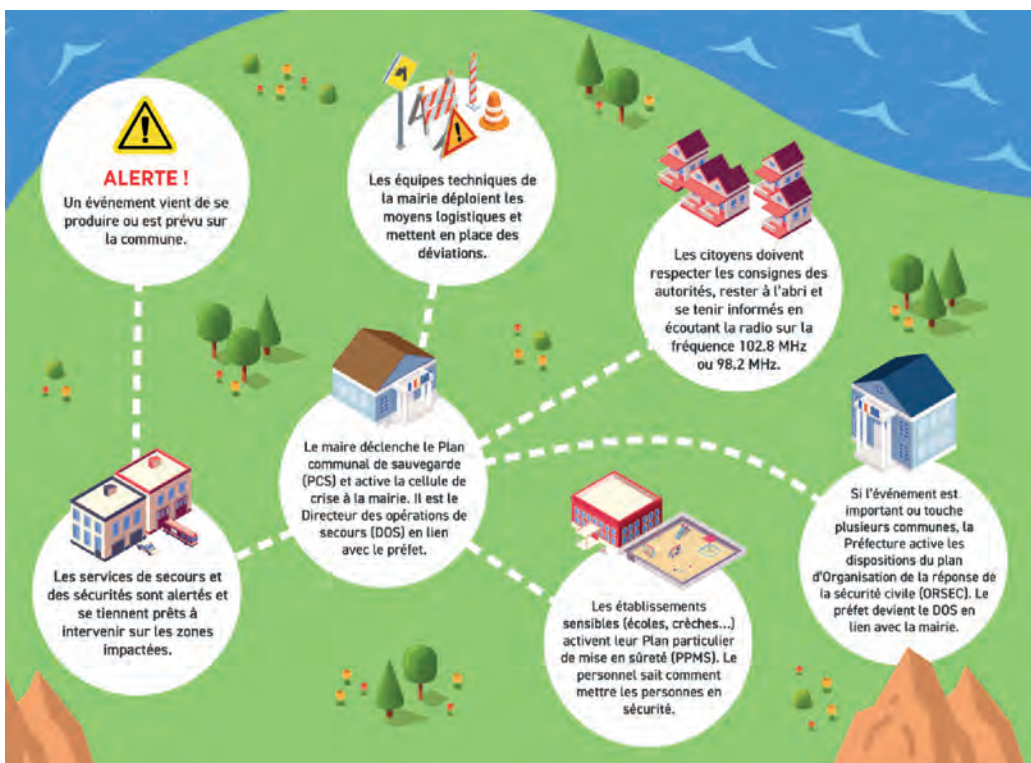
En novembre, puis en décembre derniers, nous avons connu des crues de l'Isère. A chaque alerte, parallèlement aux actions de prévention et de sécurisation - accès aux digues fermé, batardeaux mis en place - menées en lien avec la Métropole et le Symbhi, tous les habitants des zones inondées ont été visités et informés et il a été proposé aux gens du voyage de s'installer sur le parking de la piscine des Buclos. Grâce à ces mesures et aux aménagements - l'eau s'est déversée dans les champs d'inondation contrôlés comme prévu à la Taillat -, les dégâts matériels ont été limités.

Le premier réflexe à adopter est de suivre les consignes des autorités et de ne pas propager de fausses rumeurs. C'est pourquoi il est essentiel de suivre les informations émanant de la Ville, fiables et mises à jour en temps réel.

Quels sont les conseils à donner, afin de bien se comporter en cas de crise ?

Dans la plupart des situations de crise, il faut se mettre à l'abri et ne pas surcharger les lignes téléphoniques. Pour ceux qui ont des enfants en collectivité, selon les cas, il est demandé de ne pas aller les chercher : ils sont alors en sécurité. Les directeurs et directrices sont formés pour tous types de situation. Je conseille de prévoir son kit d'urgence, qui permet d'avoir le strict nécessaire en cas d'évacuation. Une autre bonne astuce est de s'envoyer une photocopie de tous ses papiers importants par email, afin de facilement les retrouver en cas de sinistre. Durant les récentes inondations en novembre et décembre derniers, il a été demandé de ne pas se rendre sur place, même par curiosité : ceci afin de laisser les voies de circulation libres et de ne pas se mettre en danger.

Gestion des risques : des acteurs et des organisations complémentaires





→ Le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère) aménage et gère les rivières Isère, Drac et Romanche au sud du département. Depuis 2004, il a réalisé des travaux le long de l'Isère, permettant de protéger Grenoble et les communes de la vallée du Grésivaudan dont Meylan.



1 Un des risques naturels à forte probabilité à Meylan est celui des inondations. Fin 2023, l'Isère a connu plusieurs crues obligeant la Ville à fermer l'accès aux digues.

2 Lors d'inondations, comme ici chemin de l'Ile d'Amour le 14 novembre dernier, la pose de batardeaux permet de contenir l'eau et ainsi de sécuriser les personnes et les biens.

Agir pour prévenir et sécuriser

Afin de faire face efficacement aux différents risques, la Ville s'est dotée d'un Plan communal de sauvegarde (PCS). Outil opérationnel, son objectif est de se préparer préalablement en se formant, en se dotant de modes d'organisation, d'outils techniques pour pouvoir faire face à tous les cas et gérer les différentes phases d'un événement. Le Plan communal de sauvegarde est le maillon local de l'organisation de la sécurité civile. Dans ce cadre, la Ville a mis en place une cellule de crise chargée d'organiser la gestion des événements. Qu'elles soient agents municipaux, élus de la Ville ou pompiers, de nombreuses personnes sont mobilisées en cas de crise, sous la responsabilité du maire. Des équipes d'astreinte sont également constituées au sein de la Police municipale, des services techniques et de l'équipe municipale. La Ville peut aussi faire appel aux associations agréées de sécurité civile, comme la Croix-Rouge française, la Croix Blanche et la Protection civile de l'Isère.

D'autres dispositifs favorisent cette culture du risque et mobilisent les agents des services municipaux. Ainsi, les PPMS (Plan particuliers de mise en sûreté) sont organisés par les agents de la Police municipale dans les crèches et les écoles de la ville. Ils protègent les enfants en cas de tempête ou d'intrusion. Les professionnels de la petite enfance et dans les écoles s'entraînent régulièrement avec la Police municipale, afin d'acquérir les meilleurs réflexes en cas de déclenchement du plan et être en capacité d'agir. Autant d'outils destinés à réduire les vulnérabilités et améliorer la résilience de notre territoire.

Laurène Kirkhus

→ Retrouvez plus d'information sur meylan.fr

ZOOM

Crue de l'Isère : un risque maîtrisé

Depuis 2004, des aménagements le long de la rivière Isère ont été réalisés par le Symbhi (Syndicat mixte des bassins hydrauliques de l'Isère), permettant de protéger Grenoble et les communes de la vallée du Grésivaudan. Les Champs d'inondations contrôlés (CIC) constituent le point clé de ce dispositif : les zones de stockage de l'eau ralentissent considérablement la progression de la crue en déviant le surplus d'eau dans les zones agricoles ou dans des espaces naturels, où son impact sera le moins nocif possible.

Fin 2023, le Grésivaudan et la région grenobloise sont passés deux fois en vigilance orange crues : du 14 au 16 novembre, puis les 12 et 13 décembre. A chaque alerte, la Ville, en lien avec la Métropole et le Symbhi, a mené des actions de prévention et de sécurisation. L'accès aux digues a été fermé et des batardeaux ont été mis en place au niveau du chemin des Cantines, sous le pont de l'A41 et chemin de l'Ile d'Amour au niveau du canal de la Chantourne. Les habitants de ces zones inondées ont été visités et informés. Il a été proposé aux gens du voyage de s'installer sur le parking de la piscine des Buclos pour plus de sécurité et la surveillance a été constante jusqu'à la décrue. Ces mesures et les aménagements - l'eau s'est déversée dans les Champs d'inondations contrôlés comme prévu - a permis de limiter les dégâts matériels. Cette succession de crues importantes - le pic de crue du 15 novembre était de 1 030m³/s - a cependant affecté l'intégrité de la digue. Afin d'agir rapidement et efficacement pour préserver l'écosystème fragile du lac, ainsi que la sécurité publique, des travaux sont réalisés par le Symbhi depuis mi-janvier à la Taillat.

COMMENT ça marche ?

Ce texte est écrit en Facile à Lire et à Comprendre, FALC.

Le Falc, c'est utiliser des phrases simples et courtes pour les personnes qui ont des difficultés de lecture et de compréhension : les personnes qui ne parlent pas français, les personnes en situation de handicap ou pour qui lire est difficile.

Comment faire garder son bébé ?



La Ville de Meylan propose deux possibilités d'accueil des bébés.



La première possibilité est la crèche.

Il y a 5 crèches municipales à Meylan.
Elles accueillent les enfants de 3 mois à 3 ans.
Les bébés peuvent être accueillis régulièrement ou occasionnellement, quelques heures par semaine.



Pour avoir une place dans une crèche, il faut faire une pré-inscription sur le site Internet de la Ville, meylan.fr.
Puis, il faut finaliser l'inscription à la mairie, au Point info familles.



La deuxième possibilité d'accueil des bébés est l'assistante maternelle.

Les bébés sont gardés dans la maison d'une assistante maternelle.



Pour avoir la liste des assistantes maternelles, il faut contacter le Relais Petite Enfance : 04 76 00 08 81.

Des réunions sont organisées chaque mois sur les possibilités d'accueil des bébés : inscription à pif@meylan.fr.

LABEL VILLES ET VILLAGES FLEURIS

La fierté d'une deuxième fleur

La Ville s'est vu décerner une deuxième fleur au Concours régional des villes et villages fleuris, après une première fleur obtenue en 2017.



→ La Ville entretient un patrimoine arboré enrichi de 100 plantations nouvelles depuis le début du mandat chaque année.

4 708 communes arborent le célèbre panneau « Villes et villages fleuris » à leurs entrées de ville. Lancé en 1959, ce label national récompense chaque année l'engagement des collectivités en faveur de l'amélioration du cadre de vie. Il prend en compte, entre autres, la place accordée au végétal dans l'aménagement des espaces publics, la protection de l'environnement et la préservation des ressources naturelles et de la biodiversité.

Meylan « ville-parc » méritait sa deuxième fleur. « C'est une fierté pour la commune, explique Marie-Odile Novelli, maire-adjointe déléguée à l'environnement et à la transition écologique, et une récompense pour le travail des agents municipaux qui oeuvrent à l'embellissement et plus globalement à la qualité de vie dans notre commune. Aujourd'hui, le label intègre la gestion du patrimoine végétal, mais aussi la question du climat, des déplacements, de la biodiversité, des aménagements urbains et de la participation citoyenne. La place de la nature dans la ville est essentielle, car elle constitue la condition même du bien-être et de la santé, un bien commun qui doit être partagé et accessible à tous. »

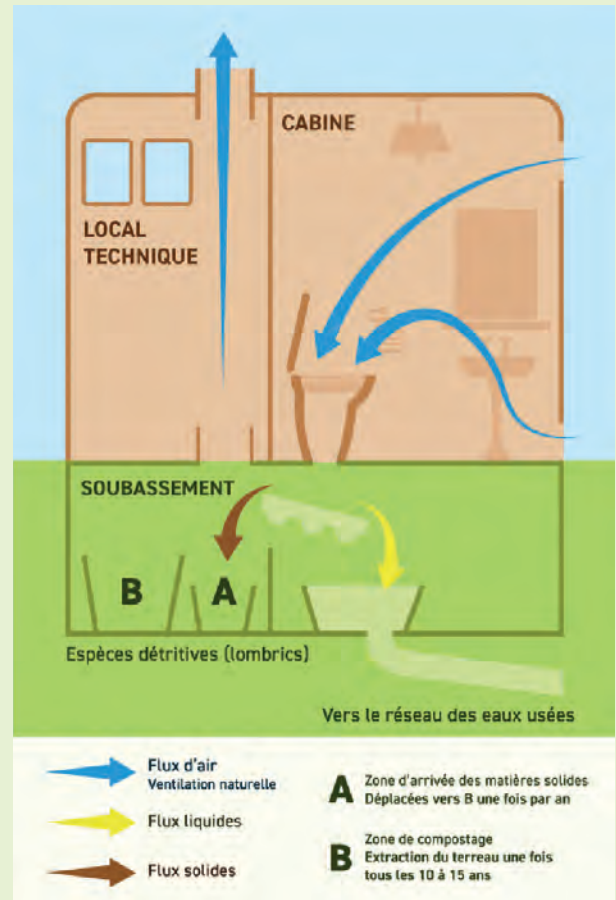
Cette deuxième fleur récompense également l'engagement de la Ville pour la promotion des modes doux de déplacement, avec la mise en place d'un « Plan marche », l'existence de nombreuses pistes cyclables et la mise en oeuvre de dispositifs pour des circulations apaisées. Un autre sujet a également pesé dans la décision finale du jury, celui de l'engagement des habitants : le budget participatif et les nombreux groupes de travail de la Commission extra-municipale témoignent de cet engagement pour améliorer les espaces extérieurs et le cadre de vie de toutes et tous.

La Ville recevra officiellement sa deuxième fleur au mois de mars.

Laurène Kirkhus

ZOOM

Toilettes sèches : comment ça fonctionne ?



Installées en novembre 2023 au parc du Bruchet, les toilettes sèches publiques améliorent grandement le confort des promeneurs.

Ce projet, décidé par les élus dès le début du mandat, a bénéficié pour sa mise en oeuvre des éléments du projet du Budget participatif porté par Françoise, Frédéric, Geneviève, Pierre et Priscilla, non-lauréat de l'édition 2022-2023.

Cette solution de nouvelle génération, totalement écoresponsable, ne consomme ni eau, ni électricité et ne nécessite pas de vidange. Les matières organiques sèches sont recueillies dans le soubassement et réduites par un mini-éco-système composé de lombrics, de bactéries et de champignons. Les matières liquides sont évacuées dans le réseau d'eaux usées. Grâce à un système de ventilation permanente, l'intérieur et les abords de la cabine sont préservés de toutes odeurs.

ENFANTS PORTEURS DE HANDICAP

Une juste intégration

Meylan, « Ville amie des enfants », et ses partenaires se mobilisent quotidiennement pour faciliter l'inclusion des enfants porteurs de handicap et les accompagner au mieux. Voici les réponses aux principales questions que les parents se posent.

Mon enfant va entrer à la crèche ou participer aux temps périscolaires : quelles solutions propose la Ville ?

Les crèches municipales accueillent les enfants aux besoins spécifiques ou porteurs de handicap : un accompagnement adapté est mis en place afin de s'adapter aux besoins particuliers des enfants.

Au sein des équipes de la Petite enfance, une infirmière, « Référente santé - accueil inclusif », intervient quotidiennement en appui des professionnels pour prendre en compte la santé des enfants accueillis et en particulier faciliter l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Concernant les temps périscolaires, les parents sont invités à faire part des besoins de leurs enfants aux responsables périscolaires, afin de déterminer les modalités d'accueil et d'aménagement adaptées.

La Ville a mis en place des mallettes pédagogiques sur les thèmes du handicap et de la diversité, contenant du matériel de jeu, de la documentation et des outils qui permettent de sensibiliser ainsi que d'adapter l'accueil à tous les enfants et jeunes.

Je souhaite inscrire mon enfant au centre de loisirs communal : est-ce possible ?

Un poste d'animatrice référente inclusion a été créé par la Ville en 2023. Une animatrice formée accompagne tous les mercredis les enfants aux besoins particuliers. La rencontre préalable des parents, ainsi que les échanges réguliers avec les équipes sont déterminants pour bien préparer l'accueil, définir les aménagements horaires et les faire évoluer en fonction des besoins et acquisitions des enfants (langage, propreté, socialisation...). Un espace de repos pour ces enfants a également été aménagé, afin qu'ils puissent facilement s'isoler du groupe et se reposer dès lors qu'ils en ont besoin.

La musique est-elle accessible à tous les enfants ?

Oui, bien sûr. Un référent handicap a été nommé à la Maison de la musique. Il reçoit les familles d'enfants porteurs de handicap souhaitant faire de la musique et accompagne les enseignants. Certains d'entre eux seront aussi référents d'un enfant porteur de handicap et l'accompagneront à ses cours de formation musicale ou d'instrument.

Comment la Ville sensibilise-t-elle les enfants au handicap ?

Pour construire une société inclusive et solidaire, la Ville considère que les enfants sont les premiers ambassadeurs. Chaque année, elle organise des actions de sensibilisation à la diversité et au handicap dans les écoles. Des séances de pratique du handibasket ont ainsi été proposées dans le cadre



→ A l'occasion de Mois de l'accessibilité, en novembre dernier, un atelier d'handibasket a été organisé durant le temps périscolaire.

du Mois de l'accessibilité en novembre dernier. La sensibilisation commence aussi dès le plus jeune âge : dans les crèches, une valise pédagogique contenant des jeux sensoriels et inclusifs - poupées en fauteuil roulant, table lumineuse... - circule et enrichit les espaces spécifiques.

Car mieux connaître et savoir permet d'accepter et d'inclure.



Echanger entre parents d'enfants porteurs de handicap

Avoir un enfant porteur de handicap bouleverse une famille au sens large, provoquant culpabilité, interrogations, sentiments d'injustice, difficultés à s'en sortir dans le flou administratif...

L'association Horizons et le CCAS de Meylan, soutenus par la CAF dans le cadre du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents en Isère, proposent aux parents un temps pour se retrouver, échanger leurs expériences, leurs questions, leurs doutes, leurs ressources. Cet atelier régulier est animé par des professionnelles, dans un espace calme, confidentiel et convivial au sein de la bibliothèque des Béalières.

Il est ouvert à toutes et tous, gratuitement et sans inscription préalable. Des thématiques sont définies en amont, en fonction des souhaits et besoins des participants.

Plus d'informations au CCAS : 04 76 41 69 32 et sur horizons-meylan.fr.

ENGAGEMENT

La Ville à l'écoute de sa jeunesse

Et si on pariait sur les jeunes Meylanais en leur donnant la possibilité de participer davantage à la vie de la Ville ? Pari lancé par l'équipe municipale à l'occasion du prochain budget participatif et pari tenu avec le Conseil municipal des enfants et des jeunes, fraîchement renouvelé.

La politique Jeunesse tient une place de choix dans les priorités de la Ville. Elle se traduit par des actions pour favoriser leur intégration et leur participation à la vie locale et civique et les accompagner dans la réalisation de leurs projets.

Un volet jeunesse pour le budget participatif

Durant les vacances d'automne 2023, les adolescents du chantier « Jeunes » ont planté une haie dans le parc des Saules, afin de concrétiser aux côtés de ses porteurs le projet « Havres de biodiversité » du Budget participatif. Une belle collaboration qui leur a permis de contribuer à la végétalisation de cet espace, tout en découvrant le fonctionnement du budget participatif. D'ailleurs, dès la prochaine édition lancée à l'automne 2024, ils pourront en être des acteurs dès l'âge de 11 ans ! La troisième édition du budget participatif inaugurera en effet un volet jeunesse. Le principe ? Les citoyens résidant à Meylan pourront, à partir de 11 ans, déposer une idée de projet et voter. Parmi les projets plébiscités, les deux projets jeunes ayant collecté le plus de votes seront automatiquement sélectionnés, quel que soit leur ordre dans le classement général.

« Pour la troisième édition, nous avons voulu ajouter le volet jeunesse, afin de permettre aux 11 à 17 ans d'avoir leur voix au chapitre. Nous augmentons aussi le montant alloué au budget à 80 000 euros. J'encourage donc nos concitoyens à participer en grand nombre et à saisir cette occasion de voir la concrétisation d'un projet qui leur est cher », explique Dominique Pernot, conseillère municipale déléguée à la démocratie participative.

Un nouveau CMEJ

La salle du conseil municipal était comble le vendredi 15 décembre 2023. Les résultats des élections du nouveau Conseil municipal des enfants et des jeunes étaient dévoilés par le maire, Philippe Cardin. Vingt-cinq enfants, âgés de 9 à 14 ans et scolarisés dans les cinq écoles élémentaires de la commune, ainsi qu'aux collèges Lionel Terray et des Buclos, ont été élus. Ils ont intégré officiellement ce tout nouveau CMEJ le vendredi 19 janvier au cours de la cérémonie de passation avec les anciens membres. Un des moments forts fut la remise de leur écharpe tricolore, signe distinctif de leur fonction d' élu.

Un peu de timidité pour certains, de l'excitation pour d'autres, du plaisir d'être ensemble pour tous : la bonne humeur était de mise lors de cette première séance plénière !



→ Chaque jeune élu du CMEJ a reçu son écharpe tricolore.

PAROLE DE MEYLANAISE

CHARLIE, 10 ANS, ÉLUE DU CMEJ

« Je suis très contente d'être élue conseillère municipale pour les jeunes. J'ai rencontré le maire et j'ai parlé à tous les Meylanais à la cérémonie des vœux. Je comprends mieux aussi comment fonctionne un conseil municipal avec des élus. J'ai hâte de réaliser des choses. »

« On représente aussi tous nos camarades de l'école et tous les enfants de Meylan. C'est important quand même », nous a confié Emilien. Dans le cadre de leur formation, les enfants recevront prochainement un livret leur expliquant le rôle d'un élu et de la mairie. Intéresser les jeunes aux « affaires publiques », les faire participer à la vie de la cité, favoriser la construction de leur citoyenneté... Autant d'objectifs qui traduisent la volonté de l'équipe municipale de permettre aux enfants et aux jeunes de trouver leur place au sein de leur ville.

Laurène Kirkhus

ZOOM

Postulez à un « Chantier jeunes » !

Chaque année, aux vacances d'automne, de printemps et d'été, les jeunes Meylanais âgés de 16 et 17 ans ont la possibilité de participer à des chantiers. Tri de livres, peinture, plantation... Les missions d'utilité collective sont diverses pendant une semaine. En plus d'une première immersion dans le monde professionnel, ces chantiers permettent de vivre une belle expérience humaine et d'acquérir de nouvelles connaissances qui pourront être valorisées sur un CV. Sans oublier un petit salaire permettant d'avoir un peu d'argent de poche.

Dates des prochains chantiers :

- du 15 au 19 avril 2024
- du 24 au 28 juin 2024
- du 1^{er} au 5 juillet 2024

Retrouvez plus d'infos sur meylan.fr, rubriques Vie quotidienne / Jeunesse.

LE SOCIAL EN ACTION !

Devenir propriétaire à moindre coût

Vous rêvez de devenir propriétaire de votre logement, mais pensez que vos revenus ne vous le permettront pas ? Un dispositif, le BRS, peut concrétiser votre rêve.

Le Bail réel solidaire (BRS) est un dispositif d'accession à la propriété, permettant aux personnes et familles à revenu modeste de devenir propriétaires d'un logement neuf, situé en zone tendue, et ce, à un prix abordable.

Comment fonctionne-t-il ? Avec un BRS, le foncier et le bâti sont dissociés : vous achetez uniquement le logement et vous louez le terrain à un Organisme foncier solidaire (OFS) pour un loyer faible et une durée comprise entre 18 et 99 ans. En achetant uniquement la partie bâtie du logement, vous faites ainsi une économie comprise entre 20 et 40 %.

Plusieurs critères d'éligibilité permettent de bénéficier d'un BRS : le logement doit être utilisé en tant que résidence principale ; les revenus du ménage ou de la personne seule doivent respecter les plafonds de ressources en vigueur ; le propriétaire doit être une personne physique ou morale, à l'exclusion des Sociétés civiles immobilières (SCI).



Le logement pourra être revendu - avec une possible plus-value maîtrisée sous conditions - à un futur propriétaire, qui devra satisfaire aux mêmes critères d'éligibilité.

A Meylan, vous pouvez contacter les promoteurs immobiliers, afin de savoir quels sont les logements disponibles pour un achat en BRS.

Si vous avez besoin d'aide pour mieux comprendre ce dispositif, le CCAS, qui gère désormais l'ensemble des actions de la Ville concernant le logement, peut vous informer et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

→ Contact : accueil du CCAS, 04 76 41 69 32.

Changement de gestion à la MCPA

Depuis le 1^{er} janvier, la Maison cantonale des personnes âgées, située avenue du Granier, est gérée par la fondation Partage et Vie.

La MCPA est un EHPAD public où habitent une cinquantaine de personnes âgées ayant besoin d'un accompagnement et/ou de soins spécifiques. Jusqu'à fin 2023, elle était gérée par un comité syndical, le Syndicat intercommunal de la maison des personnes âgées (SIMPA) regroupant huit communes : Bernin, Biviers, La Tronche, le Sappey-en-Chartreuse, Montbonnot-Saint-Martin, Saint-Ismier, Saint-Nazaire-les-Eymes et Meylan.

Sur un plan réglementaire, ce type de structure ne peut plus être géré par un syndicat intercommunal. La Préfecture a donc demandé aux communes de proposer une évolution administrative pour transférer l'activité à une entité compétente pour cet établissement.

C'est la fondation Partage et Vie qui a été choisie et a pris la relève au 1^{er} janvier 2024. Cette association reconnue d'utilité publique et à but non lucratif gère également la Maison des Ombrages située à Meylan et la Villa du Rozat à Saint Ismier.



« Cela favorisera des mutualisations et des complémentarités pour améliorer le parcours de santé des habitants, explique Christel Refour, présidente de l'ancien SIMPA et maire-adjointe déléguée à l'action sociale et aux solidarités. Ce rapprochement permettra aussi à la Maison cantonale de bénéficier de moyens complémentaires pour assurer sa pérennité et son développement. »

La fondation Partage et Vie gère un réseau de 127 établissements en France et emploie 6 495 collaborateurs.

EXPRESSION DÉMOCRATIQUE

La Métropole innove avec la pétition citoyenne

Vous souhaitez interpeller la Métropole sur un sujet qui vous préoccupe ? Il existe un nouvel outil à votre disposition, qui vient compléter la politique participative du territoire : la pétition citoyenne.

A l'avant-garde en matière de participation citoyenne notamment avec la Convention Citoyenne pour le Climat, Grenoble Alpes Métropole innove encore en offrant un nouveau moyen d'expression démocratique, la pétition citoyenne.

Les citoyens souhaitent en effet de plus en plus participer directement et activement aux décisions politiques. Ils plébiscitent, par ailleurs, de nouvelles formes de participation et d'accompagnement. Celles-ci doivent être garantes d'efficacité : si les citoyens expriment leur point de vue, ils veulent être certains que leur mobilisation ne sera pas vaine, qu'elle sera prise en compte dans le processus de décision. La Métropole est convaincue que l'expertise citoyenne constitue des ressources essentielles pour améliorer l'action publique en continu. Soucieuse d'être toujours plus juste et démocratique, elle s'efforce à rendre les démarches de participation plus lisibles et plus accessibles pour favoriser l'implication du plus grand nombre, et donner la légitime et nécessaire place à ses habitants.

Un nouveau mode d'expression démocratique

Avec ce dispositif mis en place pour la première fois à l'échelle d'une métropole en France, tous les habitants peuvent demander, depuis le 1^{er} février, l'ouverture d'un débat en conseil métropolitain, sur un sujet ou une proposition d'intérêt collectif, légale, non-discriminante et de compétence métropolitaine.

Concrètement : vous, personne physique ou morale (association) ou collectif, devez récolter 50 soutiens de personnes âgées d'au moins 16 ans habitant la métropole pour votre proposition sous format papier (coordonnées et signatures) ;

vous remplissez le formulaire sur metropoleparticipative.fr et désignez deux interlocuteurs pour assurer le lien avec les services de la Métropole ;

la Métropole vérifie si la pétition est recevable ; votre pétition est publiée sur metropoleparticipative.fr et vous avez l'aide de la Métropole pour la faire connaître ;



vous avez 4 mois pour recueillir des signatures en ligne dans 12 communes différentes.

Si au bout des 4 mois, vous récoltez plus de 800 signatures : le président de la Métropole organise un débat en conseil métropolitain. Si la proposition est retenue, elle pourra faire l'objet d'études complémentaires ou être prise en compte dans un projet de la Métropole.

Si vous récoltez 1 500 signatures ou plus : la Métropole réunit en plus un panel de 30 citoyens tirés au sort pour enrichir le projet.

Dans tous les cas, un retour sur les suites apportées est adressé aux pétitionnaires.

Avec la pétition citoyenne, la Métropole ouvre de nouveaux espaces de dialogue direct entre élus et citoyens et se rend plus accessible.

➔ Pour en savoir plus et mieux connaître les critères de recevabilité de votre pétition, consultez le règlement d'application du dispositif sur <https://metropoleparticipative.fr> ou contactez participation@grenoblealpesmetropole.fr

A noter : le dispositif sera suspendu pendant la période pré-électorale municipale et intercommunale, soit 6 mois avant les élections.



ZFE : poursuite de son déploiement

Depuis le 1^{er} janvier dernier, tous les véhicules Crit'Air 4 sont désormais concernés par la Zone à Faibles Émissions (ZFE) et donc interdits d'y circuler, du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h. Une période pédagogique, c'est à

dire sans verbalisation, est appliquée durant les six premiers mois, afin de permettre à chacun de s'adapter. À l'inverse, la période pédagogique pour les véhicules concernés par l'étape précédente de la ZFE (Crit'Air 5 et sans certificat Crit'Air), mise en place en juillet 2023, est terminée.

Pour accompagner les habitants, la Métropole a mis en place des aides financières et des conseils. Si votre véhicule est concerné, vous pouvez par exemple recevoir 1 000 € pour des abonnements aux transports en commun ou à la location de vélo. Une aide au

remplacement du véhicule est également proposée.

La prochaine étape de la ZFE interviendra au 1^{er} janvier 2025, avec l'interdiction des véhicules Crit'Air 3.

Plus d'info sur <https://zfe.grenoblealpesmetropole.fr>.

Le Mois de l'énergie

Du 15 mars au 15 avril, la Métropole organisera la première édition du « Mois de l'énergie ». Son objectif est d'aller ainsi à la rencontre des habitants de son territoire, afin de les sensibiliser aux transitions, de les accompagner et de leur proposer des solutions pour faire des économies et plus largement contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre liés à l'énergie. Cet événement partenarial, qui mobilisera communes et partenaires de la Métropole, proposera des animations variées comme des ateliers, des visites de sites de production, de chantier de rénovation, des conférences, des jeux, des sélections d'ouvrages au sein des bibliothèques, des projections...

EXPRESSION POLITIQUE

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

MÉLINA HÉRENGER

1^{ère} Adjointe

Groupe de la majorité municipale / AIMEYlan



Nous sommes aujourd'hui 18 922 Meylanais !

Je tiens tout d'abord à **souhaiter la bienvenue** aux nouvelles familles avec qui nous sommes heureux de partager les atouts de la **qualité de vie à Meylan**, une ville solidaire, familiale, dynamique, riche de ses infrastructures, arborée, cyclable et bien desservie par les transports en commun.

Vous nous communiquez régulièrement vos inquiétudes face aux nouvelles constructions et les conséquences que peut avoir **l'augmentation du nombre d'habitants**.

J'entends vos inquiétudes et j'en partage certaines, mais si nous subissons **l'héritage de l'ancienne mandature**, notamment pour **les constructions**, nous nous réjouissons d'accueillir de nouvelles familles bien que nous aurions fait les choses autrement, c'est certain, avec plus de végétalisation et davantage de mixité sociale (accession à la propriété, logement social dans le diffus, par exemple). Toutefois, une réalité nous guide : il faut maintenir le nombre d'habitants.

La population n'atteint toujours pas le niveau de 1999, certains s'en souviennent encore, mais à cette date nous étions 19 044 Meylanais !

A ce jour, et tel que l'a prouvé l'Analyse des Besoins Sociaux du CCAS de l'année dernière, **1 Meylanais sur 3 a plus de 60 ans** et, comme la majorité des communes de France, nous souffrons d'une **baisse drastique de la natalité**. Aussi, **le vieillissement, le veuvage, les familles monoparentales** font baisser la taille des ménages dans la commune ; pour les préserver, il faut donc plus de logements pour le même nombre d'habitants.

Or, la dynamisation de la démographie est la pierre angulaire du **maintien de la qualité du service public**, du nombre de classes dans les groupes scolaires ou de places en crèches, du montant des dotations de l'Etat, du nombre d'agents dans la commune ou encore de commerces de proximité sur le territoire. Une baisse de la démographie est un réel risque pour le bien-vivre à Meylan.

Une campagne de recensement de la population a actuellement lieu sur la commune et nous comptons sur vous et votre **engagement citoyen**, pour y répondre.

JOËLLE HOURS

Groupe de la minorité municipale

Réunissons Meylan



Nous présentons nos vœux pour un Meylan plus harmonieux, plus vert et plus sécurisé. Nous demandons à la majorité actuelle d'arrêter de détruire le modèle meylanais de « nature en ville », indispensable à notre bien-vivre dans un contexte de réchauffement climatique qui s'accélère. **Plantons des arbres plutôt que des tours en béton !**

Non, nous ne partageons pas le discours d'autosatisfaction du maire lors de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Non, la verdure n'a pas progressé à Meylan. Chantier après chantier, l'identité paysagère de Meylan se dégrade, d'où l'urgence de basculer vers une urbanisation « raisonnée » pour respecter notre cadre de vie et permettre une mixité sociale réussie.

Non, vos programmes 100% logements sociaux ne sont pas LA solution à une mixité sociale réussie.

Non, l'insécurité n'est pas prise en main à la hauteur des enjeux. Il est urgent de déployer des caméras de vidéoprotection dans les quartiers victimes d'incivilités et de troubles à la tranquillité publique.

Non, les associations ne sont pas satisfaites des moyens que vous leur accordez.

Non, la démocratie participative n'a pas décollé depuis 2020.

Non, l'énergie du chauffage urbain n'irait pas « aux petits oiseaux », si elle ne venait pas à Meylan.

Les meylanais ne sont pas dupes. Au-delà des discours, ils voient bien que leur ville change et que le mode de gouvernance rigide n'est ni motivant, ni efficace. Sur tous ces sujets, nous continuerons d'apporter le débat en conseil municipal, n'en déplaise à M. le maire qui supporte mal la contradiction.

L. Gaddas, J. Hours, J. Olivieri, P. Olivieri, T. Parmentier, F. Pillot, Y. Yem,

Contact@reunissonsmeylan.fr

Vous souhaitez partager un projet, une histoire, une initiative ? Cette rubrique "Meylan bien vivre" est la vôtre ! Contactez-nous : mairie@meylan.fr

INITIATIVE

Talnia prend la route de l'éco-conception

Cette startup, incubée au Tarmac, a conçu une solution logicielle pour réduire le coût économique et l'impact environnemental des travaux de construction et de rénovation des routes. Son créateur, ingénieur géologue de formation, propose aussi ses compétences de conseil et d'assistance.



→ Valéry Ferber œuvre pour une réalisation et un entretien des voiries plus responsables.

Ancien directeur technique dans une société de travaux publics, Valéry Ferber a concrétisé son rêve d'entreprendre. « J'avais déjà l'expérience d'une création de filiale, qui m'avait beaucoup plu. J'ai lancé Talnia parce que j'avais envie de voler de mes propres ailes, à un âge où on peut se le permettre », sourit ce jeune quinquagénaire. Sa solution logicielle couronne plus de vingt ans passés dans la recherche, la conception et la construction d'infrastructures routières. Elle se destine aux différentes parties prenantes d'un projet d'aménagement routier pour les accompagner dans leurs prises de décision. Le logiciel tient compte par exemple des types de matériaux employés (cailloux, bitume, ciment) et des techniques d'entretien, tout en intégrant les paramètres de trafic et de géologie locale. Objectif : diminuer les quantités de consommation de chaussées, pour en réduire les coûts financiers et l'empreinte carbone. « Il y a 1,6 million de kilomètres de routes en France, qui nécessitent 13 milliards d'euros par an. Et les routes principales et autoroutes n'en sont qu'une toute petite partie ! », résume Valéry Ferber, qui estime qu'une plus grande attention devrait être apportée à

l'optimisation des travaux des plus petites voiries. « Il y a ici beaucoup à gagner d'un point de vue environnemental, notamment par la diminution de l'utilisation de matériaux de plus en plus coûteux et qui nécessitent l'exploitation de carrières dont on connaît la très faible acceptation sociale », détaille le chef d'entreprise.

Le logiciel insiste sur l'incitation au recyclage, qui permettrait de réduire de 80 % la consommation des matériaux et sur les techniques d'entretien des chaussées, où 30 à 40 % d'économies peuvent être rapidement réalisées. La solution de Talnia apparaît d'autant plus pertinente que la loi Climat et Résilience va amener les collectivités à choisir les entreprises de travaux publics sur des critères environnementaux de plus en plus pointus. Actuellement en phase de lancement auprès de testeurs à tarif préférentiel, le logiciel sera proposé en format SaaS (à la demande via Internet) sur abonnement dans une version optimisée à partir de l'automne prochain. Passionné par ces enjeux, Valéry Ferber organise aussi des sessions de formation, d'assistance et de conseil en ingénierie de construction auprès des entreprises qui ne peuvent pas se permettre d'embaucher de tels profils à plein temps : « Je propose des prestations à la demande de calculs et d'études sur leur projet d'aménagement routier. » Talnia a été créée à l'automne dernier avec notamment l'appui d'autres chefs d'entreprise et un ancien maître d'œuvre : « Ils apportent un regard très précieux sur mon implication de jeune dirigeant et un vrai soutien humain. »

Richard Gonzalez

→ Talnia.fr

En chiffres

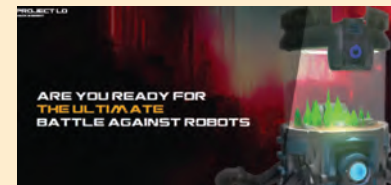
+ de 200 millions de tonnes de granulats sont nécessaires par an en France pour l'entretien des routes, la construction de nouvelles voiries et les travaux liés aux réseaux.

EN BREF

Meylan récompensée pour ses bonnes pratiques numériques

La Ville a obtenu, en 2023, le label Territoire numérique libre pour la 2^{ème} année consécutive. Cette distinction, décernée par l'association ADULLACT, récompense les efforts des collectivités menés sur les usages numériques libres, ouverts et collaboratifs. Développer une vraie stratégie en faveur du libre, utiliser des logiciels et systèmes libres, mettre à disposition des données publiques (open data) constituent en effet une volonté de la Ville et de l'équipe municipale, car c'est aussi faire bon usage de l'argent public et garder la maîtrise des coûts numériques.

Wondersoft studio prépare son premier jeu vidéo



Six passionnés de jeux vidéo - les deux co-fondateurs expérimentés, Noé à la direction artistique et Florian le game director, quatre freelances, Fabien game designer, Bastien modelleur 3D, Jérémie compositeur et Clément concept artist - ont installé depuis quelques mois leur Wondersoft Studio au Tarmac à inovallée. Objectif ? Sortir en 2025 leur premier jeu Hack N Shoot pour les 30-40 ans sur les marchés européen et américain, Project Lo. Il a déjà réuni une première communauté de bêta testeurs, qui a pu découvrir son univers mêlant science-fiction, IA et engagement pour l'environnement. En parallèle, l'équipe prépare une campagne de financement participatif visant à soutenir le développement du jeu, tout en favorisant l'engagement de sa communauté tout au long du processus de création. De quoi ravir les nombreux joueurs, qui ne sont pas moins de 39,1 millions en France. www.wondersoftstudio.com

COMMERCES

Les Béalières, quartier star de Noël

En décembre, la Ville organisait le concours des plus belles vitrines commerçantes de Noël. Plébiscité par les Meylanais et les usagers, c'est le quartier des Béalières qui a remporté cette première édition.

L'idée qui présidait à ce concours : encourager et valoriser les initiatives des commerçants pour la décoration de leur magasin à l'occasion des fêtes, tout en proposant aux habitants de partir à la découverte des différents quartiers impliqués. Chasseurs de lumières et de féeries, ce sont eux qui ont voté pour le quartier de leurs vitrines préférées, entre le 22 décembre et le 12 janvier, sur le site de la Ville. Des photos exposées sur le parvis de l'Hôtel de Ville ont aussi permis d'admirer l'ensemble des vitrines des commerces participant au jeu. Cerise sur la bûche, un tirage au sort a désigné la personne parmi les votants pour remporter un panier garni (lire p.5).

Féerie d'automates

Le quartier des Béalières a rassemblé une majorité de suffrages, salué pour la créativité des commerçants de la place des Tuileaux. La vitrine de la pharmacie des Béalières, en particulier, a suscité de belles émotions dans le regard des clients et des passants. « Ces décorations de Noël sont une tradition forte pour nous, confie Carole Coppo-Ziffel, pharmacienne titulaire de l'officine. Nous avons exposé des automates d'animaux dans un décor de neige. Les clients attendent chaque année notre vitrine de Noël avec impatience : dès la fin novembre, ils la réclament ! Pas seulement les plus jeunes, mais aussi les seniors : cette exposition leur fait une sortie. Et pour nous, c'est un vrai plaisir. » L'équipe de la pharmacie a passé trois jours à préparer la vitrine de Noël. Les mécanismes des automates ont été fabriqués à l'origine par le papa de Carole et les peluches sont changées chaque saison. Du grand art. « Nous essayons d'être à la hauteur, mais la pharmacie est imbattable », résumant en souriant les commerces voisins. Marie Boute et Thibaut Clemaron, qui tiennent le magasin d'optique des Béalières depuis plus de cinq ans, ont suspendu des guirlandes lumineuses et confectionné un décor hivernal peuplé de figurines animales. « Nous sommes toujours partants pour animer le quartier, aux côtés de la très dynamique Union des habitants », expliquent-ils. Juste à côté, Sylvie Cipriani coiffe hommes et femmes dans le salon Eric Léturgie. Installée ici depuis 2009, elle non plus ne manque jamais une occasion pour insuffler de la convivialité : « Nous avons suspendu des boules de Noël, ainsi que des arches décorées, et mis en scène notre mascotte, un gros nounours. Ce n'est pas un plus gros effort que d'habitude, mais nous tenons à ce rendez-vous », insiste Sylvie.

Bravo à toutes et à tous !

Plus récemment arrivé dans le quartier, Stéphane Herpson n'a pas tardé à se joindre à l'esprit de fête qui anime les lieux : le gérant du tabac-presse des Béalières a installé dans le meuble de sa devanture différentes scènes rappelant Noël et l'hiver à côté d'un mur de bonbons. Le tout surmonté de boules multicolores. « Nos clients sont super sympas, il est important de participer à l'animation de leur quotidien », confie-t-il. « Bravo à nos commerçants, qui participent à l'animation de Noël et à la mise en couleur de la commune, et bravo aux commerçants des Béalières, qui contribuent à entretenir l'esprit de village propre à ce quartier, commente Céline Becker, maire-adjointe déléguée à la culture et à l'accessibilité. Et nous espérons renouveler l'opération à la fin de l'année ! »

Richard Gonzalez



→ La Pharmacie des Béalières.



→ L'Optique des Béalières.



→ Le salon Eric Léturgie Coiffure.



→ Le Tabac Presse des Béalières.

- • Pharmacie des Béalières : parapharmacie, beauté & soin, nature & bien-être - 04 76 41 91 17
- Optique des Béalières : lunetterie, optométrie, contactologie 09 87 55 44 40
- Eric Léturgie coiffure : diagnostic personnalisé, couleur végétale, coupes tendances, mariage 04 76 90 56 56
- Tabac des Béalières : produits de vapotage, jeux, presse, librairie, cadeaux, confiserie - 04 76 41 03 55

ASSOCIATIONS

Horizons fête ses 60 ans !



Fondée en 1964, l'association Horizons, alors MJC qui prit son nom actuel en 1988, va dignement célébrer son 60^e anniversaire en 2024, avec dix « rendez-vous pailletés » tout au long de l'année et un « super Tohu-Bohu » samedi 6 avril.

Des ateliers yoga et fitness le matin, des spectacles - petite enfance à 11h, grand public à 17h -, des tables rondes avec des témoignages sur Horizons et sur les valeurs d'éducation populaire, de nombreux jeux à disposition, des ateliers, des démonstrations des groupes d'activités régulières - cirque, danse, percussions, théâtre, etc. -, un petit bal

populaire en fin d'après-midi/début de soirée, un repas préparé par des groupes de jeunes, à commander à l'avance... Le programme de la grande journée festive du 6 avril au parc des Aiguinards s'annonce donc riche et varié. Il sera complété tout au long de l'année 2024 par des « rendez-vous pailletés », une fois par mois, autour d'un temps fort - soirée crêpes en février, exposition, assemblée générale le 15 mai...

Favoriser le vivre-ensemble

Lorsqu'elle s'est créée en 1964, l'association était une « simple » MJC. « Henri Biron, qui est aujourd'hui l'un des membres du conseil d'administration (CA) - NDLR : et conseiller municipal, en charge de la citoyenneté -, et ses amis cherchaient un espace pour se regrouper entre jeunes. La mairie leur avait mis un préfabriqué à disposition, près de l'Hôtel de ville », rappelle Delphine Mounereau, l'actuelle directrice. L'année 1972 vit l'arrivée du premier directeur à temps plein - il est alors le seul salarié, contre 14 aujourd'hui, assistés de 11 bénévoles - et la création de nouvelles activités. En 1977, le public jeune devint une priorité, « avec de nombreuses actions fortes pour favoriser le vivre-ensemble et renforcer la tolérance - lutte contre

le racisme, l'homophobie, etc. », précise Delphine Mounereau. Le « club du mercredi » a été créé en 1981 au Clos des Capucins. Le nom Horizons remplaça celui de MJC en 1988.

En 1991, ce fut la mise en place des points accueils jeunes, au nombre de trois aujourd'hui, puis dans les années suivantes des projets montés avec des associations équivalentes à l'étranger - Sénégal, Mali, Roumanie...

Horizons n'a cessé de voir augmenter son nombre d'adhérents jusqu'au Covid - 1 300 familles adhérentes alors, environ 1 100 aujourd'hui - et s'est structurée, avec désormais une trentaine d'intervenants pour les activités régulières - yoga, escalade, danse, arts plastiques, cirque, tir à l'arc... « Nous voulons continuer à porter haut les valeurs d'éducation populaire, pour favoriser le bien-vivre ensemble. Les notions de laïcité, tolérance, citoyenneté, dignité humaine et respect de l'environnement sont aussi essentielles à nos yeux. Nous voulons que l'individu s'épanouisse et devienne autonome, mais aussi participer à la réduction des inégalités sociales », conclut la directrice d'Horizons.

Martin Léger

→ Plus d'infos sur www.horizons-meylan.com

BCTM

De nouveaux panneaux LED



Le 3 février, à l'occasion de la réception de Nice (15^e journée de Ligue 2 féminine), le Basket Club La Tronche Meylan a éterné ses nouveaux panneaux LED. Posés au sol devant les bancs des joueuses, face à la tribune, d'une

longueur de 6 mètres chacun, ils permettent d'afficher aussi bien les noms des partenaires que les animations autour du match. « Cet affichage dynamique est une obligation de la Fédération française de basket-ball à compter de la saison 2024-2025. Ils compléteront les panneaux traditionnels que nous avons sur les murs et que nous laisserons. C'est un outil supplémentaire pour communiquer de façon plus dynamique et plus rapide, et un atout pour attirer de nouveaux partenaires - une trentaine de privés aujourd'hui, en plus de Meylan et La Tronche, du Département, de la Région et de l'Agence nationale du sport », explique Marie-Noëlle Servage, vice-présidente du BCTM. A noter que la subvention de la Ville de Meylan a permis de couvrir 65 % de la dépense.

→ Plus d'infos sur la page Facebook Asparun.

MEYLAN CYCLO

33^e Bourse aux vélos



Envie de vous équiper de vélos de tous types, adultes et enfants, de vêtements, accessoires ou pièces détachées à un prix raisonnable ? Ne ratez pas la 33^e Bourse aux vélos, organisée samedi 23 mars, au gymnase des Aiguinards.

Le dépôt des articles s'effectue de 8 h à 12 h et de 13 h à 15 h, la vente de 13 h à 18 h 15 et la restitution des invendus de 18 h 30 à 19 h 30. Un droit de dépôt de un à trois euros sera demandé pour chaque article selon son prix de vente, fixé par le vendeur, avec le conseil des organisateurs si besoin. Meylan Cyclo se charge de la vente, en prélevant une commission de 10 % sur chaque article vendu. « On enregistre en moyenne 250 vélos, dont 75 % trouvent un acquéreur. On a aussi une certaines d'accessoires - vêtements, pièces détachées, porte-vélos, porte-bébés, etc. -, avec une prépondérance de vêtements, plus difficiles à vendre. En 2023, on pouvait par exemple acheter une trottinette à 15€, un VTT enfant entre 25 et 60€ suivant l'état et la taille, un vélo électrique Moustache à 2000€, etc. », explique Bernard Chaix, président de Meylan Cyclo.

→ meylancyclo.free.fr

PORTRAIT

Carole Dubreuil

Les plantes racontées en BD

Ancienne chercheuse en biologie végétale, elle a toujours eu le goût de transmettre sa passion pour le monde vivant, en particulier celui des plantes. C'est ainsi qu'elle a eu l'idée de la bande dessinée « Incroyables végétaux ».

« Le terme végétal étant souvent associé à ce qui végète, le grand public n'imagine pas forcément les plantes comme quelque chose de vivant. Or elles sont extraordinaires. Ne pouvant pas se déplacer, elles ont mis en place des mécanismes d'adaptation et/ou de protection à leur environnement. C'est ce que j'ai envie de faire découvrir à travers cette BD », explique Carole Dubreuil.

Cette Meylanaise d'adoption a toujours été passionnée par le monde vivant, « aussi bien les animaux que les végétaux. C'est sans doute parce que j'ai grandi à la campagne, en Bourgogne. J'ai toujours voulu faire un travail en rapport avec cette passion. » C'est ainsi qu'elle a été chercheuse en biologie végétale pendant quinze ans. Si elle a aujourd'hui changé de métier - elle est responsable projet dans une start-up pharmaceutique -, cette BD lui permet de garder un lien avec l'univers de la biologie végétale. Mais aussi de cultiver son goût pour la transmission. « J'ai donné des cours en biologie végétale à l'université. J'ai aussi écrit deux livres sur le sujet pour mon neveu et ma nièce. Pendant le confinement, j'ai créé un compte Linked In « Le monde végétanimal », sur lequel j'écrivais des articles de vulgarisation scientifique, avec des anecdotes sur des plantes ou des animaux. » Née dans son esprit en 2015, mise en sommeil jusqu'en 2020, l'idée de la BD « Incroyables végétaux » s'est finalement

concrétisée au printemps dernier, après une bonne année de travail. Faisant partie de la collection

« Apprendre en s'amusant » de Bamboo Edition, cette BD a été co-écrite avec le scénariste Sébastien Mao et illustrée par le dessinateur Alain Sirvent. Elle propose de multiples planches indépendantes les unes des autres, entrecoupées de fiches didactiques, mais aussi de petits conseils de jardinage ou d'expériences avec des plantes à réaliser chez soi.

« Elle s'adresse plutôt aux enfants de 8 à 13 ans, mais j'ai essayé d'imaginer différents niveaux de lecture, pour un botaniste, un chercheur en biologie végétale et un adulte lambda. C'était un vrai challenge d'expliquer des mécanismes complexes de façon simple et avec peu de mots. Il fallait vulgariser sans que ce soit faux. L'idée n'était pas de faire un livre de botanique, mais plutôt d'inciter le lecteur à la curiosité. Si on veut protéger le monde végétal, il faut déjà le comprendre », conclut l'autrice, qui vise les 5 000 exemplaires vendus afin de faire un tome 2.

Martin Léger

→ En vente (11,90 €) dans les librairies, les grandes surfaces, mais aussi des jardineries comme Paquet Jardin à Meylan.



NOTRE HISTOIRE

Redécouvrons le parc des Etangs !



A Meylan, les beaux lieux de nature ne manquent pas. Parmi eux, le parc des Etangs est un joyau préservé de l'ancien domaine de Maupertuis.

Aménagé en 1860 par trois architectes de jardin, dont Jean-Marie Morel qui a œuvré dans les jardins de l'impératrice Joséphine à Malmaison, ce parc de

cinq hectares faisait partie du jardin du château de Maupertuis, répertorié comme l'un des plus grands domaines paysagers de l'Isère (40 hectares). Jusqu'au début du 20^e siècle, le ruisseau alimentait en aval les deux moulins du Charlaix où les Meylanaïens venaient moudre leurs grains. Les vestiges de l'un d'eux existent encore à l'est d'Inovalée. Acquis par Albert Cartier-Million, le jardin fut transformé en réserve privée de chasse et de pêche dans les années 30. Après la mort de son propriétaire en 1973, il a été aménagé, puis ouvert au public comme parc communal en 1992. Sa conception originelle, peu structurée, lui conférait autrefois un aspect plus sauvage. De style surtout anglais, le jardin proposait aussi quelques éléments italiens (sculptures, roches, haies taillées) aujourd'hui disparus. C'est maintenant un arboretum précieux, recelant des essences de grande valeur. Une forte ambiance romantique plane ici, grâce à l'environnement végétal exceptionnel et aux placides eaux vertes des étangs contrastant avec le chant vif du torrent de Jaillières, à l'est du parc.

CULTURE

Résidences d'artistes : des espaces d'opportunités



Avec sa politique culturelle, la Ville œuvre pour la création artistique. Un soutien aux artistes qui se concrétise notamment dans le cadre de résidences.

Afin d'accompagner la scène artistique locale, la Ville propose des lieux de pratique, de diffusion, de représentation, de rencontre et de résidences. Ces dernières ont pour principal objectif d'offrir à l'artiste des conditions favorables à la création, de lui donner les moyens - du temps, des conditions matérielles, etc. - pour amorcer, poursuivre ou achever un projet artistique.

La Maison de la musique organise environ huit résidences d'artistes chaque année, devenant ainsi un véritable laboratoire musical ou théâtral. Au sein de l'auditorium, les musiciens trouvent un lieu à l'excellente acoustique et le temps nécessaire à la création.

« L'accueil est vraiment excellent : tout est fait pour nous mettre à l'aise et faciliter notre travail », confiait une des musiciennes du chœur Okâ, en résidence durant la Semaine de la voix en janvier dernier.

Leur projet « Carrouge » a donné lieu à une représentation cette même semaine pour le plus grand plaisir du public.

Pour aller plus loin, la Ville a le projet de faire du Clos des Capucins, un lieu de résidence artistique. Artistes locaux et de plus large renommée, actions culturelles possibles, travaux nécessaires... la réflexion est lancée, afin de favoriser encore davantage l'inclusion culturelle à Meylan.

SPORT

Le partage en courant



L'Asparun 2024 se déroulera dimanche 17 mars. Courses ou marches de 5 et 10 km sont au programme, y compris en joëlette, ces « fauteuils-vélos » destinés aux personnes en situation de handicap. Rencontre avec Yann Fontana, secrétaire de l'Aspa Running Meylan et l'un des vingt pousseurs de joëlette du club.

« J'avais envie de découvrir une autre manière de courir, faire quelque chose d'utile pour les enfants et profiter d'une activité supplémentaire avec le club. » Voilà comment Yann Fontana explique

pourquoi il a décidé de devenir pousseur de joëlette, il y a environ cinq ans lorsque l'Aspa Running a lancé l'activité.

Ce coureur aguerrri, âgé de 38 ans, qui pratique la course à pied depuis « au moins vingt-cinq ans, à raison de quatre ou cinq séances hebdomadaires », et participe régulièrement à des ultra-trails, ne « retire pas grand-chose d'un strict point de vue sportif de ces sessions joëlette, si ce n'est le plaisir de faire une sortie ». Mais l'essentiel est ailleurs : « C'est un grand moment d'échange avec les enfants qu'on transporte, surtout à travers leurs regards, sourires, cris ou rires, avec leurs parents qui généralement courent ou pédalent à côté de nous et les autres pousseurs. On fait « une bonne action », mais on en retire aussi quelque chose. Cela m'a permis de mieux connaître la variété des handicaps », assure Yann.

Avoir un équipage homogène

Très concrètement, il faut idéalement cinq personnes pour mouvoir la joëlette : un pousseur derrière, deux qui la stabilisent de chaque côté et deux qui la tirent devant. « Etre pousseur à l'arrière est le rôle le plus difficile, parce que c'est lui qui fait l'essentiel de la stabilisation, et ça tire beaucoup sur les bras.

Sur les côtés, c'est le plus facile, car moins physique. A l'avant, on ne tire que sur un bras à la fois donc c'est un peu déséquilibré, alors on veille à changer de côté de temps à autre. Et il faut être meilleur coureur. Mais je trouve que c'est plus facile qu'à l'arrière », explique-t-il. Il précise également que les rôles changent d'une séance à l'autre et pendant la sortie. « Et lorsque l'on part en trail avec la joëlette, ça devient très physique, alors on est souvent plus nombreux - huit ou neuf personnes - pour pouvoir se relayer. » Devenir pousseur s'apprend facilement - « une séance suffit » -, mais l'important est surtout que l'équipage de la joëlette soit d'un niveau homogène en course à pied, afin d'avoir un attelage équilibré. Et pouvoir partager de bons moments durant les sorties d'entraînement ou des courses comme l'Asparun, le Trail des 3 Pucelles ou le Trail APF.

Martin Léger

➔ Départ à partir de 9 h depuis le LGM au profit de l'association Cemavi, qui propose des activités sportives, culturelles et de loisirs adaptées à un public porteur de handicap physique, psychique ou intellectuel. Plus d'infos sur www.asparun.com.

Liberté, Meylan écrit son nom...



1 Cette année encore, Simon Parcot proposera au public une entrée dans la pensée par la marche et le paysage avec une rando-philo.

2 La liberté selon l'artiste MC Mathieu, à travers plus de 50 œuvres exposées dans la chapelle du Clos des Capucins.



Liberté pour les 80 ans de la libération de Meylan, qui donnera lieu à des manifestations l'été prochain. Et qui a tout naturellement inspiré la thématique des principaux événements de la Ville. Ainsi, le 8 mars, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, la liberté sera un cri, celui de femmes résistantes, à travers la lecture de textes à la bibliothèque Pablo Neruda/Grand-Pré.

« Ma liberté, nos libertés », où se situent les limites ? La 3^{ème} édition du Printemps des pensées se penchera sur la question. L'artiste MC Mathieu ouvrira la réflexion avec sa soif de liberté absolue à travers son exposition à la chapelle du Clos des Capucins à partir du 14 mars. Formes et couleurs débridées s'élèveront hors des codes du réel et insuffleront images et rêveries à celui qui les regardera. Le Centre théologique de Meylan quant à lui nous permettra de nous interroger sur la liberté de croire et sur les convictions religieuses au travail et dans l'espace public, lors d'une rencontre-débat le vendredi 19 mars.

Et puisque la liberté, c'est aussi le mouvement, une marche en son nom sera organisée le 17 mars, ponctuée de temps forts (lecture, théâtre, chant...). Une balade philosophique avec Simon Parcot, dans le parc du Bachais, questionnera son encadrement par les lois. Elle sera suivie l'après-midi par une conférence et des ateliers philosophiques organisés par la Société Alpine de Philosophie, à la Maison de la musique.

Un mot aussi simple qu'universel. Un mot qui a résonné si fortement dans les cœurs et les corps il y a 80 ans. Un mot qui encore aujourd'hui est menacé. La Liberté.

Elle sera le fil conducteur de la vie événementielle et culturelle de Meylan en 2024, avec différents rendez-vous qui commenceront au mois de mars.

Et pourquoi la liberté ne serait-elle pas traduite en musique ? Le groupe Tram des Balkans et la soliste Melissa Zantmann s'y essaieront avec leur concert « En cavale » le 22 mars. Des séances de courts-métrages seront proposées aux enfants, adolescents et adultes, sans oublier un spectacle, « Live dream » en partenariat avec l'Hexagone Scène Nationale. Pour clôturer ce Printemps des pensées le 24 mars au Clos des Capucins, après une déambulation, des échanges et un conte musical, un concert sera donné en hommage à Missak Manouchian, héros de la résistance française et grand défenseur de la liberté, qui va bientôt être transféré au Panthéon.

Meylan continuera d'égrener le thème de la liberté lors de la Fête nationale, le 13 juillet, puis durant une balade patrimoniale proposée durant l'été. Une exposition intergénérationnelle, « 8 ans en 1944, 8 ans en 2024 », rassemblera petits et seniors pour la date anniversaire de la Libération de Meylan, le 22 août, avant les Journées européennes du patrimoine qui boucleront cette année événementielle placée sous le signe de la liberté.

« Liberté, égalité, fraternité est la devise de la République Française. Le mot liberté a pris son sens en août 1944, lorsque la France a commencé à être libérée du joug de l'occupation. Dans le contexte mondial actuel où les guerres continuent d'empêcher ce mot d'avoir un sens, il est important pour nous de nous souvenir, d'honorer ceux qui ont fait acte de résistance. "Celui qui ne connaît pas l'histoire est condamné à la revivre" (Karl Marx) », souligne Sylvie Charlety, conseillère municipale en charge de la mémoire et de l'histoire.

« (...) J'écris ton nom (...) Liberté », dit le poème de Paul Eluard datant de 1942. En 2024, Meylan souhaite réécrire son nom, afin qu'il puisse résonner encore et toujours pour tous et toutes.

Laurène Kirkhus

➔ Journée internationale des droits des femmes, le 8 mars
Printemps des pensées, du 14 au 24 mars
Retrouvez plus d'informations et le programme complet de ces rendez-vous dans l'agenda joint à ce numéro de Meylan ma ville et sur meylan.fr.

Printemps des pensées

14 AU 24 MARS 2024

MA LIBERTÉ, NOS LIBERTÉS

Expositions ● Marche de la liberté ● Rando-philo ● Concerts
Conte musical ● Court-métrages ● Rencontre-débat ● Ateliers philo

